

Le 10 mai 2025

FACTURE N°

20

VENDEUR

CLIENT

Louis Bonnafoux
1 b. c. doulx
12300 Decazeville
4404 15420 Rodez
0650133762
Brocante

Velas Aubin

N° TVA
intracommunautaireN° TVA
intracommunautaire

01	1 paire de vases en ciment
02	
03	
04	quatre vingt dix € 90€
05	
06	
07	
08	Reglé par virement
09	bancaire CC 4
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	

RÈGLEMENT POUR LE :

TOTAL H.T.

En application de la Loi n° 80-335 du 12 mai 1980 relative aux effets des clauses de réserve de propriété dans les contrats de vente, la marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'à son paiement intégral.

T.V.A. %

Code de commerce Article D 441-5 : Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros.

TOTAL

T.T.C.